Date : 04/02/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 1-4
Diffusion : (121630)
Périodicité : Quotidien

Les Echos
LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

La CFDT hausse le ton face aux critiques de la CGT

SOCIAL Alors que la CGT et FO tirent à boulets rouges sur l'accord emploi, le numéro un de la CFDT, Laurent Berger, riposte aux critiques dans une interview aux « Echos », estimant que ce texte « *change le paradigme sur l'emploi* » et « *renforce la protection des salariés* ». Il critique l'approche de la CGT, qui « *dénonce mais ne s'engage pas, et demande à l'Etat d'agir* », et pointe la gestion du dossier Goodyear. Par ailleurs, le successeur de François Chérèque s'oppose à toute baisse des indemnités chômage – « *même celles des cadres* » – pour parer au déficit de l'Unedic et lance un avertissement au gouvernement sur la rigueur budgétaire. // **PAGE 4**

INTERVIEW // LAURENT BERGER SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CFDT

« Pas question de baisser les indemnités chômage »

● Le numéro un de la CFDT riposte aux critiques sur l'accord emploi.
● Il lance un avertissement au gouvernement sur la rigueur budgétaire.

Propos recueillis par
Leïla de Comarmond, Etienne Lefebvre et Derek Perrotte

La CGT et FO tirent à boulets rouges sur l'accord sur l'emploi et menacent d'aller en justice. Que répondez-vous ?

Qu'ils peuvent se lancer dans une guérilla juridique, c'est la démocratie, mais que nous ne sommes pas inquiets. Au contraire, il faut se féliciter que, dans un climat social marqué par la précarité et le chômage – les chiffres de décembre sont en trompe-l'œil –, des syndicats et des organisations patronales s'accordent sur un texte qui change le paradigme sur l'emploi et qui va plus loin que ce que tout le monde attendait. J'étais à Madrid la semaine dernière avec mes collègues de la Confédération européenne des syndicats. Ils saluent tous le fait que nous ayons signé un texte d'anticipation des évolutions économiques et de création de droits pour les plus fragiles, pas simplement un accord de « gestion de la misère ». Si la CGT s'était impliquée dans la négociation, elle aurait pu faire valoir ce qu'elle voulait et peut-être que le rapport de force aurait été différent. Les droits et garanties qu'ont obtenus les salariés, ils ne les doivent qu'aux signataires.

Les autres dénoncent un accord défavorable aux salariés...

Il y a bien sûr des intérêts divergents entre salariés et employeurs. Personne ne prétend que le rapport de subordination de l'un à l'autre a disparu ! Mais l'accord renforce la protection des salariés. Prenons les accords de maintien dans l'emploi. Se battre pour le maintien de l'emploi, ce serait mauvais pour les salariés ? Bien sûr que non ! Nous voyons les effets inverses à Goodyear. Demain, de tels accords seront mieux encadrés que ceux que signent aujourd'hui tous les syndicats, y compris la CGT parfois ! La taxation des emplois précaires, pour les contrats de moins d'un mois qui ont explosé, c'est une augmentation de 75 % des cotisations. Et j'entends dire que notre accord, ce serait la fin des CDI ? Nous faisons bouger l'idéologie du patronat sur les contrats courts, comme sur la présence de salariés au conseil d'administration ou le rôle accru des représentants du personnel. Mon objectif, c'est de changer le comportement des patrons.

Etes-vous sûr de mettre la même chose que le patronat derrière ce texte ? Sur les licenciements économiques par exemple...

Tous droits de reproduction réservés

Date : 04/02/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 1-4
Diffusion : (121630)
Périodicité : Quotidien

Les Echos
LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

Pour nous, l'accord est un tout et on ne peut lire la réforme des licenciements économiques sans regarder tout le volet sur l'anticipation. Il est clair que, si plan de sauvegarde de l'emploi il y a, il doit faire l'objet d'une négociation pour aboutir à un accord majoritaire sur l'emploi, le reclassement des salariés et les indemnités. En cas d'échec, l'homologation par l'administration devra être plus exigeante sur le maintien de l'emploi, la situation des salariés et les indemnités. Elle devra regarder précisément les raisons économiques du plan en sachant pourquoi la négociation a échoué. Elle devra être exigeante et nous attendons de la loi qu'elle le garantisse.

Ne craignez-vous pas de vous isoler ?
L'accord a mis en lumière les différences profondes d'approche du syndicalisme entre la CGT et la CFDT. La CGT dénonce mais ne s'engage pas et demande à l'Etat d'agir alors que nous nous engageons pleinement dans les négociations. Mais tout cela n'est pas nouveau, de même qu'il n'est pas étonnant de voir la CGT durcir le ton avant son congrès. Nous verrons ce qu'il en est après. Et cela ne veut pas dire que le dialogue est rompu. Je n'ai aucun problème de relation avec Thierry Le Paon.

Jean-Claude Mailly a des mots très durs sur l'accord...
Je déplore les excès dans l'expression et j'en appelle à un peu plus de raison. Mais nos relations ne sont pas si tendues. FO a décidé de ne pas signer l'accord sur l'emploi. Je ne sais pas si cela signifie qu'elle ne signera plus rien. Il y a des divergences, mais il n'y a pas de guerre syndicale. Sur les négociations en cours sur la qualité de vie au travail par exemple, nous menons un travail en intersyndicale avec les autres organisations.

Le gouvernement va-t-il trop loin dans la rigueur ?
La recherche effrénée des 3 % ne doit pas se faire à l'encontre des investissements et en obérant l'avenir. Je lance l'alerte : le rythme de réduction du déficit est trop rapide. L'austérité va peser sur la croissance. Attention, aussi, de ne pas toucher aux dépenses nécessaires au maintien de la cohésion sociale. Je suis très inquiet car il est prévu 10 milliards d'économies budgétaires supplémentaires pour financer le crédit d'impôt compétitivité, or, au sein de nombreux services de l'Etat, on touche à l'os. Même chose pour les hôpitaux. Il faut un vrai débat démocratique : la modernisation de l'action publique (MAP) devra se faire dans la concertation et donner du sens aux choix de politiques publiques qui sont faits, sinon elle échouera.

> « Nous faisons bouger l'idéologie du patronat sur les contrats courts, la présence de salariés au conseil d'administration, etc. »

L'Unedic a un déficit record et la Cour des comptes préconise de raboter l'indemnisation...
Le vrai problème, c'est le chômage ! Ce n'est vraiment pas le moment de réduire les indemnités, les demandeurs d'emploi ne sont pas responsables de leur situation !

Même celle des cadres ?
Même celle des cadres. Ils contribuent beaucoup plus à l'assurance-chômage qu'ils n'en bénéficient. Attention de ne pas casser ce système de solidarité. Et, de toute façon, les économies seraient marginales. Par ailleurs, le déficit de l'Unedic est conjoncturel, la situation se retournera assez vite si la croissance revient. Que le gouvernement nous laisse gérer le régime et négocier en temps et en heure. Nous n'avons pas besoin de lettre d'orientation...

Les droits rechargeables prévus dans l'accord ne devront pas creuser le déficit...
La question de la hausse des cotisations devra être mise sur la table. Et il faudra, comme le souligne la Cour des comptes, se pencher sur le régime des intermittents du spectacle. Il est hors de question de remettre en cause leurs indemnisations, mais il faudra redéfinir qui paie. Il est logique que l'Unedic prenne une part, et que le secteur économique qui en bénéficie et l'Etat prennent aussi leur part. On ne pourra jamais justifier que les salariés du privé doivent financer à eux seuls 1 milliard d'euros pour les intermittents.

Autre régime, autre déficit, celui des retraites complémentaires. Etes-vous prêts à accepter une désindexation partielle des pensions Arrco-Agirc ?
La hausse des cotisations sera aussi dans le débat de la négociation. Sur une éventuelle désindexation, il faudra distinguer les pensions les plus basses des plus élevées quant à l'effort à supporter. La balle est dans le camp du patronat.

De manière générale, faudra-t-il demander davantage d'efforts aux retraités pour financer les régimes ?
La CFDT n'est pas opposée à une hausse de la CSG des retraités les plus aisés à condition que cela serve à la prise en charge de la dépendance. Sur le dossier des retraites, le gouvernement doit dire dès maintenant ce qu'il a en tête, sans attendre la fin de la négociation Arrco-Agirc. Quel est le calendrier ? Va-t-on faire encore du bricolage ou enfin une vraie réforme ?

Matignon annonce des prestations familiales plus redistributives afin de financer davantage de services (crèches...). Etes-vous d'accord avec cette orientation ?
Nous défendons une politique familiale bénéficiant davantage aux familles qui en ont le plus besoin. La CFDT propose une refonte du quotient familial, qui serait transformé en allocation forfaitaire par enfant. Ce serait une faute de ne pas le faire. Le gouvernement a une belle occasion d'engager une réforme de justice sociale essentielle.

Tous droits de reproduction réservés

Date : 04/02/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 1-4
Diffusion : (121630)
Périodicité : Quotidien

Les Echos
LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

Pour Laurent Berger, il faut se féliciter que, dans le climat actuel, « des syndicats et des organisations patronales s'accordent sur un texte qui [...] va beaucoup plus loin que ce que tout le monde attendait ».
Photo Benoit Decout/RÉA

Tous droits de reproduction réservés

Date : 04/02/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 4
Rubrique : France
Diffusion : (121630)
Périodicité : Quotidien

Les Echos
LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

« Nous avons des désaccords avec le gouvernement et nous les exprimons »

La CFDT est de plus en plus accusée d'une trop forte proximité avec le pouvoir… Cela ne pose-t-il pas un problème ?
C'est parfaitement injustifié. D'accord, la méthode retenue par le gouvernement de relancer la démocratie sociale répond à une exigence que nous portons depuis toujours. Mais la CFDT reste la même : critique, exigeante et constructive. Nous avons des désaccords avec le gouvernement et nous les exprimons. J'ai critiqué les cafouillages sur Arcelor-Mittal à Florange, le temps perdu pour rétablir l'allocation équivalent retraite ou encore interpellé l'Etat actionnaire sur Renault. Et permettez-moi de poser une question : parmi les trois grands leaders syndicaux, qui est le seul à ne pas être encarté dans un parti politique ?

Reste que Matignon a chargé François Chérèque de suivre le plan pauvreté et que Laurence Laigo a rejoint le cabinet de Najat Vallaud-Belkacem. Cela ne vous gêne-t-il pas ?
François Chérèque n'est pas le « monsieur Pauvreté » du gouvernement comme certains voudraient le faire croire, il est fonctionnaire à l'Inspection générale des affaires sociales. Il ne met pas ses compétences au service du gouvernement, mais de l'Etat. Et je pense qu'il n'hésitera pas à critiquer la mise en œuvre du plan pauvreté si les résultats ne sont pas ceux escomptés. Quant à Laurence Laigo, c'est un choix personnel de carrière. Nous avons une règle : quand quelqu'un part, il est libre d'aller où il veut. Il est fréquent de voir des dirigeants syndicaux se diriger vers le secteur public, tant se réorienter dans le privé reste difficile.

> « Parmi les trois grands leaders syndicaux, qui est le seul à ne pas être encarté dans un parti politique ? »

Y aura-t-il d'autres mouvements au sein de la commission exécutive ?
Nous n'avons pas encore pris de décision sur une éventuelle arrivée à la commission exécutive, mais il ne devrait pas y avoir de départ. ■

Tous droits de reproduction réservés